

Séance du 20 mai 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HAUTEVELLE Ludovic, Adjoint, Maire par intérim.

Présents : M. HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, M. BLANC Gilbert, M. LOUCHE Morgan, Mme BLANCHARD Karine, Mme POULARD Magalie, Mme PAGE Laetitia, Mme REGNIER Karine, Mme VANDROUX Viviane et Mme DELARCHE Evelyne.

Représenté : Jacky LACOMBE par Magalie POULARD

Secrétaire de séance : Mme POULARD Magalie

Lecture du compte-rendu de la réunion du 14 avril 2022

Installation des conseillers municipaux :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Ludovic HAUTEVELLE, 1er Adjoint, qui a déclaré le membre du conseil municipal, Evelyne DELARCHE, élu lors du scrutin du 15 mai dernier, installé dans ses fonctions.

Mme POULARD Magalie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Election du Maire :

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

A l'issue du 1^{er} tour, M. HAUTEVELLE Ludovic a obtenu 10 suffrages et a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Election des adjoints :

Sous la présidence de Monsieur HAUTEVELLE Ludovic, élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du 1^{er} adjoint :

A l'issue du 1^{er} tour, Mme LONJARET Corinne a obtenu 10 suffrages et a été proclamée 1^{ère} adjointe et immédiatement installée.

Election du 2^o adjoint :

A l'issue du 1^{er} tour, M. BLANC Gilbert a obtenu 10 suffrages et a été proclamé 2^o adjoint et immédiatement installé.

Indemnités des élus du 20 mai 2022 au 31 décembre 2022

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de voter les indemnités du Maire et des Adjointes pour la période du 20 mai 2022 au 31 décembre 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les indemnités suivantes pour le Maire et les Adjointes pour la période du 20 mai 2022 au 31 décembre 2022 :

Indemnité du Maire :

Monsieur HAUTEVELLE Ludovic = 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Indemnités des Adjointes = 9.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour les deux :

- Madame LONJARET Corinne, 1^{er} Adjointe = 4.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

- Monsieur BLANC Gilbert, 2^o Adjoint = 4.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 2 juin 2022

Communauté de Communes "Terres de Bresse" :

1 titulaire : Le Maire En cas d'absence, celui-ci peut être représenté par son suppléant : le 1^{er} Adjoint.

Election des délégués au Comité Territorial de la Basse-Seille dans le cadre de l'adhésion de la commune au SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire)

M.LOUCHE Morgan, M. LACOMBE Jacky délégués titulaires, et Mme REGNIER Karine, déléguée suppléante.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des délégués au Syndicat des Eaux de la Région Louhannaise (SIERL)

M. LOUCHE Morgan et Mme REGNIER Karine, délégués titulaires.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des délégués au SIVOM du Louhannais - Service SPANC

Mme BLANCHARD Karine, Mme POULARD Magalie, délégués titulaires.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des délégués au SIVU Saône et Seille

M. HAUTEVELLE Ludovic, M. LACOMBE Jacky, Mme BLANCHARD Karine, Mme PAGE Laetitia, délégués titulaires.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des délégués au SIVOS de LOISY- HUILLY SUR SEILLE

M. HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne et M. BLANC Gilbert, délégués titulaires.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des délégués au CNAS (Centre National d'Action Sociale)

- Mme REGNIER Karine, déléguée titulaire, au collège des élus
- Mme PAUTET Sylvie, déléguée titulaire, au collège des agents

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Désignation d'un délégué au sein du syndicat "Agence de Gestion et Développement Informatique" (A.GE.D.I.)

Mme Laetitia PAGE

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Mme POULARD Magalie

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Renouvellement des membres du CCAS

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, -fixe le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : CINQ membres élus au sein du Conseil Municipal et CINQ membres nommés hors Conseil par arrêté du Maire.

- désigne les cinq membres élus :

Mme POULARD Magalie

Mme VANDROUX Viviane

Mme BLANCHARD Karine

Mme PAGE Laetitia

Mme DELARCHE Evelyne

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 01 juin 2022

Election des membres des Commissions communales :

Un responsable sera nommé pour chaque commission, il sera secondé par plusieurs conseillers, toutes les commissions restant sous la responsabilité du Maire.

1 - Finances :

Responsable : Gilbert BLANC

Membres : Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET

2 - Voirie, chemins ruraux et coupes de bois :

Responsable : Morgan LOUCHE

Membres : Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Morgan LOUCHE, Laetitia PAGE, Karine BLANCHARD, Gilbert BLANC, Evelyne DELARCHE

3 - Bâtiments communaux :

Responsable : Magalie POULARD

Membres : Magalie POULARD, Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Viviane VANDROUX, Morgan LOUCHE

4 - Cimetière :

Responsable : Karine REGNIER

Membres : Karine REGNIER, Magalie POULARD, Karine BLANCHARD, Jacky LACOMBE

5 - Communication - Événementiel :

Responsable : Gilbert BLANC

Membres : Gilbert BLANC, Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Magalie POULARD, Evelyne DELARCHE

Questions diverses :

Groupement Forestier du Chêne des Trois Frères :

Autorisation de travaux

Travaux prévus prochainement sur la commune :

SIERL et ENEDIS

Réfection du pont de Chevreuse :

Fermeture à la circulation du 4 au 22 juillet 2022

Renouvellement du contrat d'Hervé SOYER, adjoint technique territorial :

Proposition du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Ludovic HAUTEVELLE

